Gérard Darel
Siège Social

130 rue Réaumur,
75002 Paris

Le , à

Objet : Demande d’arrêt de l’utilisation de fourrure, angora et autres produits animaux

Madame, Monsieur,

Alors qu’un grand nombre de marques et d’enseignes renoncent à l’utilisation et à la vente de matières d’origine animale, je découvre que la boutique Gérard DAREL persiste dans la commercialisation de la fourrure et de l’angora, sources de grandes souffrances pour des milliers d’êtres sensibles.

Je fais moi-même partie de cette clientèle qui a décidé de ne pas associer la mode à la cruauté.

La fourrure, l’angora et le cuir, ainsi que les plumes, au-delà de n’être que souffrance et mort pour des millions d’individus, renards, visons, chinchillas, veaux, oies, ont un impact négatif reconnu sur l’environnement, la santé humaine et celle des animaux sauvages, avec notamment 300 substances rejetées dans la nature sans retraitement.

En 2025, il est temps de se tourner vers des matières plus éthiques, comme l’ont fait tant d’autres grandes marques comme GUCCI, Prada, GUESS et bien d’autres.

De plus, bien des client-e-s ne savent pas quel animal est concerné, ni la provenance, ni les produits utilisés dans le traitement, par faute d’informations claires et visibles.

Par ce courrier, je vous encourage, vous, qui dirigez la marque de prêt à porter Gérard DAREL, à vous détourner des produits issus de corps d’êtres sentients, mettant ainsi fin au calvaire de ces animaux. Je compte sur vous.

Je vous remercie par avance pour l’attention que vous porterez à ce courrier.

Prénom : Nom : Signature :

Code postal :